

Le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) a parlé de la conduite du ministre de l'Agriculture (M. Greene) et de sa tournée des centres d'achats. Nous attendons le guide du ministre à l'intention de la ménagère. Mais personne dans cette enceinte n'a besoin de dire aux Canadiennes que les prix des produits d'alimentation ont monté en flèche. Il ne suffira pas qu'un comité de la Chambre présente un rapport dans lequel on imputera toutes ces hausses de prix à l'emballage et à la transformation des denrées alimentaires, avec l'espoir que les consommateurs canadiens acceptent cette explication comme une solution à apporter à leurs problèmes.

L'amendement du député de Burnaby-Coquitlam m'a intéressé, surtout la partie suivante:

...cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas présenté des programmes destinés à produire une distribution équitable de la productivité et du revenu national croissants parmi tous les groupes au Canada plus particulièrement en vue de l'accroissement du coût de la vie.

L'opposition s'est préoccupée, au cours des années, de l'augmentation du coût de la vie, notamment depuis quelques années. Pour ce qui est du libellé de la motion du député, l'opposition soutient en outre que le gouvernement actuel a eu tendance à créer, par sa façon d'agir, de fausses occasions de prospérité dans certaines régions du pays au détriment d'autres régions, qui sont les Maritimes et le Québec. Dans le secteur agricole de notre économie, les Maritimes et le Québec ont souffert des mesures prises ou omises par le gouvernement. Inutile de vous signaler, monsieur l'Orateur, que l'augmentation du coût de la vie, les taux d'intérêt les plus élevés de l'histoire du Canada et l'absence de toute mesure destinée à établir un programme général de prospérité dans tous les coins du Canada ont mis dans la misère les personnes à revenu fixe, les vieillards pensionnés, ceux qui vivent de revenus agricoles et certaines autres catégories de gens dans diverses régions du pays, et je pense, notamment, à la Gaspésie et aux provinces Maritimes.

Sans entrer dans les détails, je désire traiter ce soir de la situation touchant certains producteurs de l'Ouest canadien. Mais auparavant, j'attirerai votre attention sur une question concernant le bien-être de tous les Canadiens et qui a trait aux dépenses du gouvernement au chapitre de la défense. Vous vous souviendrez, monsieur l'Orateur, que vers la fin de 1963 le ministre de la Défense nationale a fait à la Chambre certaines propositions, qui lui ont valu les manchettes suivantes dans *The Western Producer* du 12

décembre 1963: «Nouvelle d'Ottawa. Réduction des dépenses pour la défense». Et l'article ajoutait:

Voici quelques-unes des principales réductions annoncées la semaine dernière:

Annulation du transporteur de troupes *Bobcat*, dans lequel on a déjà investi quelque \$8,000,000.

• (8.10 p.m.)

Il y a d'autres cas de réduction des effectifs et du matériel dans les forces armées. Arrêtons-nous un instant sur la décision prise au sujet du *Bobcat* à l'époque. J'aimerais que le ministre de la Défense nationale (M. Hellyer) nous dise combien efficace s'est révélée l'arme achetée à sa place pour autant que le programme canadien de défense est concerné. Je désire vous lire un extrait d'un article paru dans le *Western Producer* le 12 décembre 1963. Si vous me le permettez, je vous donnerai lecture de seulement quelques lignes:

Dans la déclaration de la semaine dernière, l'annulation du *Bobcat* a probablement porté le plus dur coup à la fierté des Canadiens. C'est le dernier chapitre d'une longue et triste histoire.

La mise au point du véhicule blindé de transport de troupes a commencé en 1954. A l'époque, aucun autre pays ne projetait un véhicule de ce genre.

Pourtant, le Canada n'a pas hésité à acheter un transport de troupes aux États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député me permettra de l'interrompre un moment. Je dois lui rappeler que nous sommes saisis d'un grief particulier relatif à l'amendement du député de Burnaby-Coquitlam qui a trait à la répartition de la productivité et du revenu national. Je ne vois pas le rapport entre cela et l'achat du *Bobcat* dont le député a parlé. Il en existe peut-être un et, en l'occurrence, il devrait l'indiquer à la présidence et à ses collègues de la Chambre.

M. Nasserden: Monsieur l'Orateur, toute dépense représentant 27 p. 100 du dollar fiscal des Canadiens a des répercussions sur le coût de la vie du pays. A mon avis, personne n'a d'excuses à présenter pour signaler l'inefficacité de la politique officielle en matière de défense et d'achats à cet égard. Toutefois, je n'entends pas insister davantage là-dessus pour le moment, il y a d'autres chats à fouetter.

Voici une indication de ce qui s'est produit en 1966. Le 3 mars 1966, le *Western Producer* intitulait un de ses articles: «Les paiements versés pour le blé baissent à un niveau désappointant». Dans l'Ouest canadien, chacun connaît la situation. L'article en question signale que le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'il souhaitait voir la Commission canadienne du blé relever du ministère de l'Agriculture au